



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Les Fiches de l'Observatoire

Avril 2023 - n°174

Activité des équipements du réseau de lecture publique du Loir-et-Cher Bilan de l'année 2021

Ce tableau de bord a été réalisé dans le cadre de l'analyse des services à la population. Depuis une quinzaine d'années, l'Observatoire s'attache à évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la **Direction de la Lecture Publique**, qu'alimentent les rapports d'activité retournés chaque année par les **structures du réseau**. Les **éléments** fournis sont **parfois partiels** : les lacunes ou incohérences affectant les données (certaines structures ne renvoient pas leur rapport d'activité et les questionnaires sont parfois incomplets) rendent parfois difficile l'exploitation des informations statistiques. Le nombre de structures ayant renseigné les informations nécessaires à la construction des différents indicateurs est précisé dans les graphiques. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2020 parue le 01/01/2023. La **nouvelle typologie mise en place en 2022 au niveau national** (sur laquelle est basé ce bilan statistique) marque une **rupture de série empêchant de suivre l'évolution des indicateurs** dans le temps.

118 structures composent le réseau départemental de lecture publique fin 2021

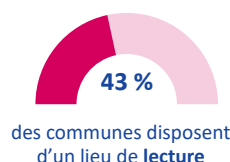
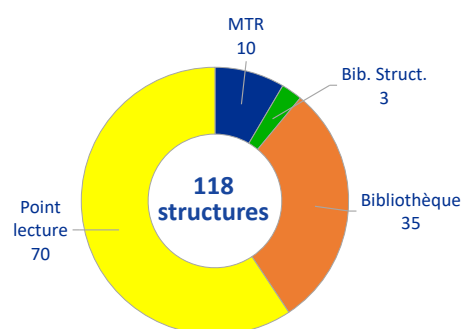
La **typologie mise en place en 2022** par le **Ministère de la Culture** (voir note méthodologique p.6) permet de mieux prendre en compte l'activité et la pluralité des services des bibliothèques. Le **nouveau classement des 118 établissements** du réseau de lecture publique de Loir-et-Cher, présenté dans ce bilan, **reflète davantage la situation réelle** mais marque une rupture de série empêchant de suivre les évolutions annuelles des indicateurs par type d'établissement.

Fin 2021, le réseau de lecture publique est composé de **10 médiathèques** «tête de réseau» (MTR), **3 bibliothèques structurantes**, **35 bibliothèques** et **70 points lecture**.

Au cours de l'année, **4 équipements ont fermé** : les points lecture de Cour-sur-Loire, Couture-sur-Loir, Meusnes et Seillac, posant la question de la pérennité d'un service public délégué exclusivement à des personnels volontaires. La **bibliothèque de Sèvres a rejoint le réseau** en septembre 2021.

Durant le troisième confinement national du **3 avril au 3 mai 2021**, les bibliothèques, dites «essentielles», ont été **autorisées à rester ouvertes au public**. Les équipes ont encore une fois dû **s'adapter avec de nouvelles consignes** : ouverture des bibliothèques avec des jauges d'accueil de 6 personnes puis contrôle du pass sanitaire. Cette **crise sanitaire** a profondément perturbé l'activité du réseau ; **ses conséquences sur les équipes et les abonnements** sont importantes.

Nombre de structures composant le réseau fin 2021 suivant leur typologie



D'après source : Conseil départemental, DLP situation au 31/12/2021

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le **Conseil départemental de Loir-et-Cher** a adopté en 1999 un Plan départemental de développement de la lecture publique, régulièrement actualisé, qui prévoit la mise en place de **structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire**. Ce plan prévoit de développer des projets mutualisés avec les établissements des communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay) autour de projets culturels concertés en ruralité.

Pour poursuivre la dynamique d'accompagnement et de structuration du réseau de lecture publique, le Conseil départemental a adopté un **nouveau Plan 2019-2026 en faveur de la lecture publique** autour de trois axes stratégiques, déclinés en actions :

Axe 1 : **Accompagner les territoires** face aux enjeux des **nouvelles pratiques culturelles**

Axe 2 : **Accompagner l'innovation** en bibliothèque

Axe 3 : **Accompagner et former les usagers** aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, en particulier les **publics fragiles**.

1 structure sur 4 projette d'améliorer les conditions d'accueil

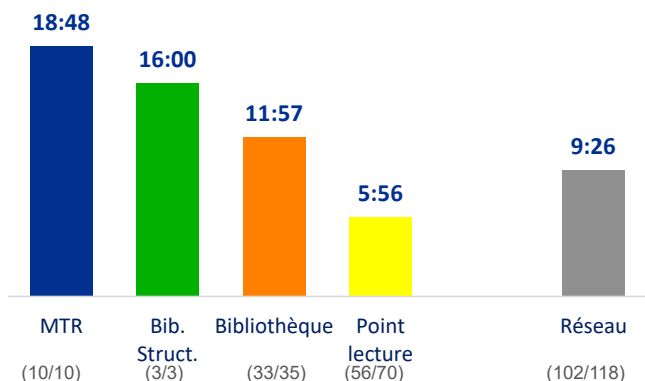
Les **temps hebdomadaires d'ouverture** restent **relativement stables** par rapport à 2020 (9h26 contre 9h20 en moyenne dans le réseau). Les **MTR, bibliothèques structurantes et bibliothèques municipales**, affichent des **amplitudes horaires** (12 à 19 heures par semaine) **très largement supérieures** à celles des points lecture (moins de 6h en général).

Les **disparités de surfaces** de lecture entre types d'équipement sont **très importantes** : de 64 m² en moyenne pour les points

lecture à 473 m² pour les têtes de réseau.

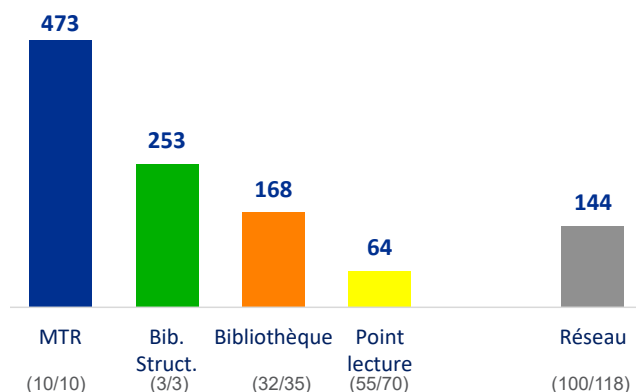
Un peu moins de la moitié des établissements ayant répondu à l'enquête **bénéficient d'une surface de lecture de 100 m² ou plus**. Les surfaces moyennes devraient augmenter prochainement : **6 établissements** ont fait part de **projets de construction ou d'extension** (5 points lecture et 1 bibliothèque) ; **1 structure sur 5** a prévu un **réaménagement mobilier** (6 bibliothèques et 4 points lecture) parfois en lien avec la modification des locaux.

Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type d'équipement (en nb d'heures) en 2021



D'après source : Scrib 2021 - 102 structures ayant fourni l'information

Surfaces moyennes selon le type d'équipement (en m²) en 2021



D'après source : Scrib 2021 - 100 structures ayant fourni l'information

Des difficultés pour renouveler les équipes composées à 90 % de bénévoles

592 personnes, dont **90 % de bénévoles**, animent le réseau de lecture publique.

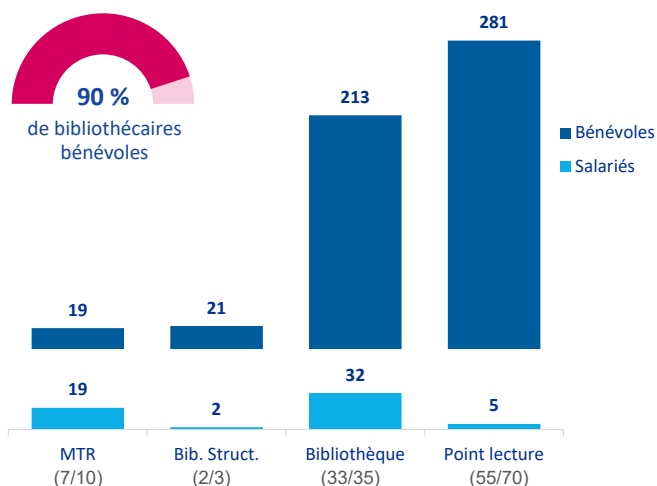
Comme au niveau national, **le nombre de bénévoles baisse depuis plusieurs années** dans le département (534 contre 559 en 2020). Avec la crise COVID, certains bénévoles ont quitté les bibliothèques (surtout lorsque l'équipe était mixte, composée en partie de professionnels) ; s'ajoutent la question du **renouvellement des équipes** (notamment dans les petites structures) et les **changements de pratiques du bénévolat**. Les personnes volontaires recherchent davantage un bénévolat plaisir (ponc-

tuel, lors d'animations ou de manifestations particulières) alors que le bénévolat en bibliothèque est très contraignant.

La proportion de personnels ayant suivi une formation à la gestion d'une bibliothèque au cours de l'année progresse (15,2 % soit + 2,6 points par rapport à 2020).

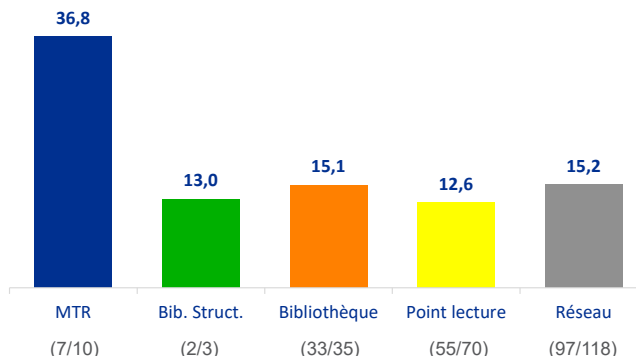
Ce sont les **MTR** qui **bénéficient le plus fréquemment de ces formations (plus d'un tiers de leur personnel)**. Environ **une personne sur 7** en a également bénéficié **dans les autres types de structures**.

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2021 (en nb)



D'après source : Scrib 2021 - 97 structures ayant fourni l'information

Part des personnes formées dans les équipes au cours de l'année 2021 selon le type d'équipement (en %)



D'après source : Scrib 2021 - 97 structures ayant fourni l'information

670 000 documents à disposition du public dans le réseau

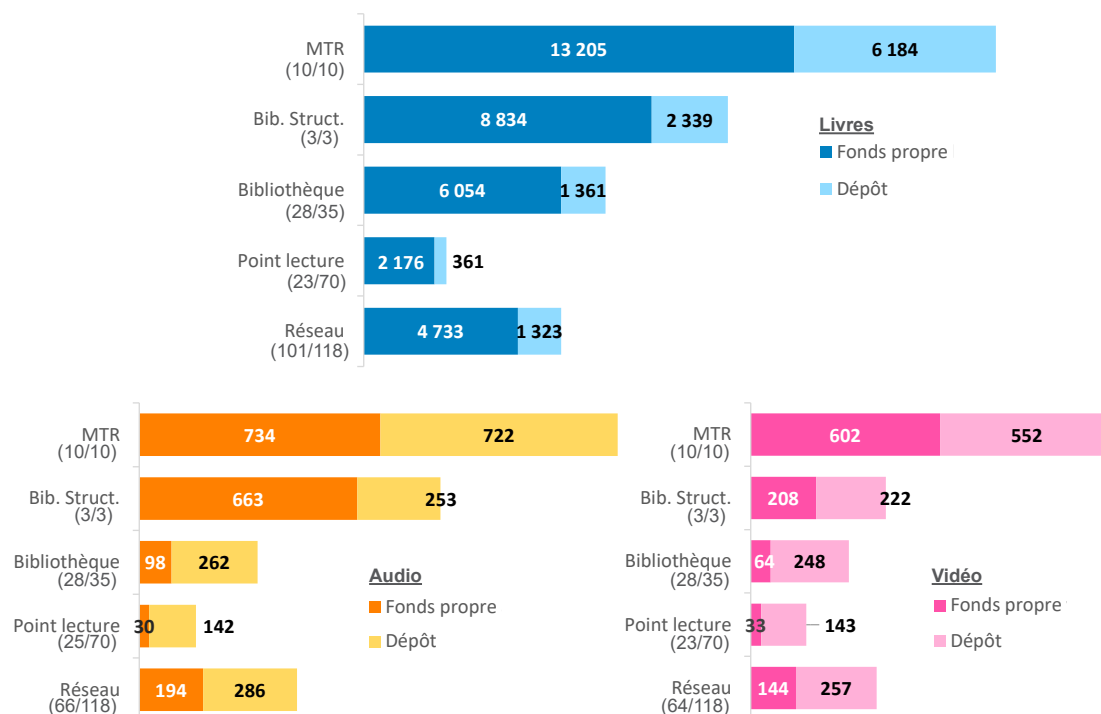
Les établissements cumulent plus de **500 000 documents en fonds propre**, tous supports confondus, auxquels s'ajoutent près de **169 000 documents en dépôt**. **96 % des documents en fonds propre sont des livres.**

L'offre est proportionnelle au type d'équipement : près de 22 000 documents en moyenne en MTR, 12 500 en bibliothèque

structurante, 8 100 en bibliothèque et 2 900 en point lecture.

Les **collections de livres audio en fonds propre s'étoffent nettement (+ 34 %)**, tout en restant **cantonnées aux structures les plus importantes** (MTR et bibliothèques structurantes). La bibliothèque municipale de Saint-Laurent-Nouan est la seule à en avoir déclaré en fonds propre (plus d'une centaine).

Collections moyennes de livres, CD et vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'équipement en 2021



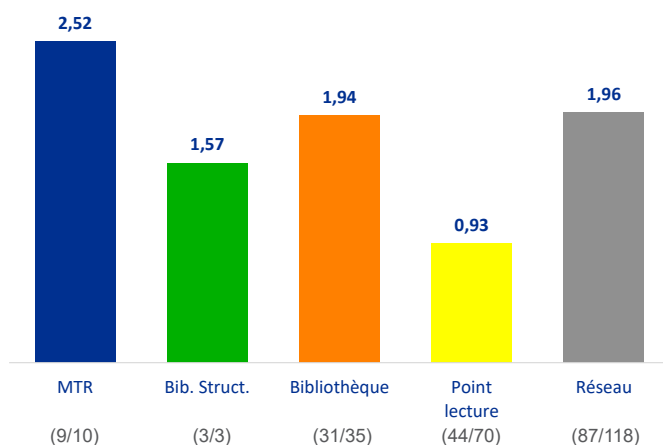
D'après source : Scrib 2021 - jusqu'à 101 structures ayant fourni l'information

Des budgets d'acquisition qui n'ont pas pâti de la crise sanitaire

Les **dépenses moyennes par habitant** dans le réseau sont en légère **hausse**. Elles s'élèvent en moyenne à **1,96 €** en 2021 contre 1,91 € en 2019.

En tout, **328 979 €** ont été consacrés aux acquisitions de documents en 2021, soit une **hausse de plus de 4 % par rapport à 2020**. Le **budget moyen d'acquisition** est en **légère hausse dans les MTR (+ 115 €)** s'établissant à **14 436 € par structure**.

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab.) selon le type d'équipement en 2021



Définition :

Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des structures à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des équipements intercommunaux sont dans ce cas rapportés à la population desservie au sein de l'EPCI.

Sources : Scrib 2021 - Insee, RP 2020

Effet de la crise sanitaire : moins d'inscrits... mais ils empruntent davantage

L'impact de la crise sanitaire a été très important sur l'activité des structures bien que celles-ci se soient adaptées en simplifiant les modalités d'emprunt (click and collect, portage à domicile).

Beaucoup de **lecteurs ne sont pas revenus dans les bibliothèques : les inscriptions ont reculé de 34,1 % (20 852 lecteurs inscrits)**. Le nombre d'abonnés passe **de 333 à 209 en moyenne par établissement** entre 2020 et 2021. Il faudra attendre 2022 pour voir si cette tendance se confirme, 2021 étant encore impacté par la crise sanitaire.

Le taux d'inscription moyen pour l'ensemble du réseau **chute de 7,1 points** (passant de 18,8 à **11,7 inscrits pour 100 habitants couverts**).

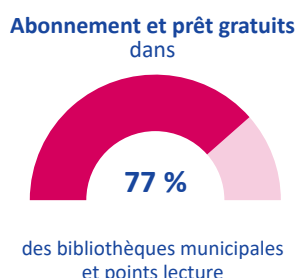
En revanche, les lecteurs (ré)inscrits empruntent beaucoup :

21 documents chacun en moyenne (+ 10,8 points par rapport à 2020), soit aussi un niveau légèrement plus élevé que celui enregistré en 2019 (20,6).

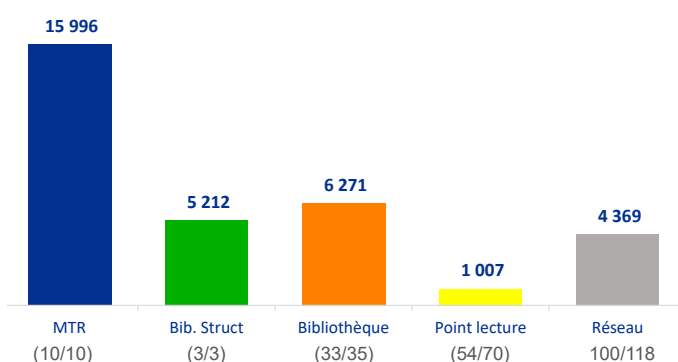
Le nombre de documents empruntés dans l'année progresse de 36 % sans toutefois rattraper l'activité antérieure au COVID. A noter que l'écart entre 2019 et 2021 n'est que de 7 %.

Au total, **436 900 documents tous types confondus ont été empruntés dans le réseau, dont presque 85 % de livres**.

Le portage à domicile s'est développé dans les bibliothèques municipales et points lectures, qui ont une **vocation de service de proximité** (pratiqué par respectivement la moitié et un tiers de ces établissements contre seulement 2 des 10 MTR et aucune des bibliothèques structurantes).

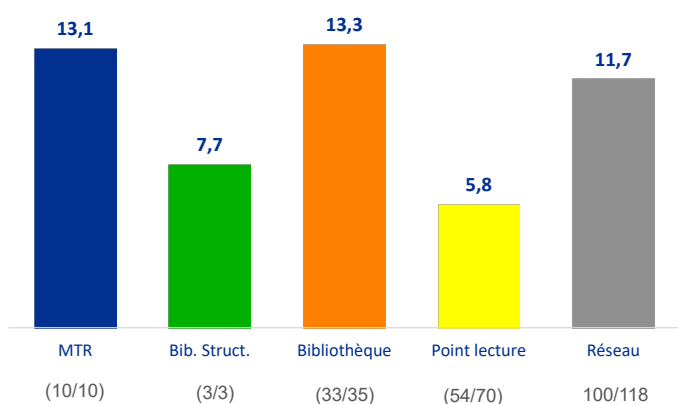


Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2021



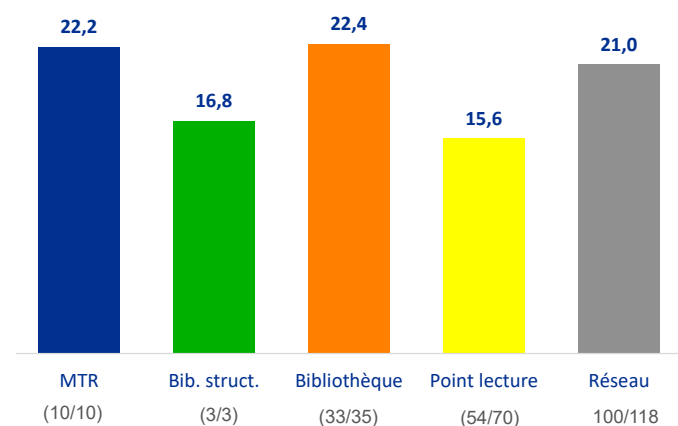
D'après source : Scrib 2021 - 100 structures ayant fourni l'information

Taux d'inscription en 2021 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



D'après source : Scrib 2021 - 100 structures ayant fourni l'information

Nombre moyen de documents (tous supports) prêtés par inscrit selon le type de structure en 2021



D'après source : Scrib 2021 - 100 structures ayant fourni l'information

Des partenariats et coopérations forts avec les écoles permettant de toucher 8 900 enfants

Les **partenariats les plus fréquents** noués par les structures du réseau concernent la sphère de l'**enfance**. Ainsi **2 antennes sur 3 coopèrent avec les écoles du premier degré** (la quasi totalité des MTR, bibliothèques structurantes et bibliothèques municipales et la moitié des points lecture), **1 sur 3 avec les accueils de loisirs et plus d'1 sur 4 avec les services de la petite enfance**. Ces partenariats permettent de toucher au moins **8 900 enfants** à travers le département.

Les autres types de coopérations sont beaucoup moins répandus, on peut tout de même citer celles nouées avec les **maisons de retraite** (**12 antennes** concernées pour environ **300 personnes âgées touchées**).

Les **animations ont repris** au sein des structures du réseau **sans toutefois retrouver le niveau d'avant-crise sanitaire : 71 % des établissements ont organisé au moins une action*** en 2021, contre **82 % en 2019**.

Les **séances de contes, expositions et conférences/rencontres/lectures sont les actions les plus répandues** ; elles ont eu lieu dans **6 antennes sur 10** en 2021.

* exposition, conférence, rencontre, lecture, concert, projection, séance de conte, club de lecteur, atelier d'écriture, fête, salon du livre, festival

Chiffres clés par type d'équipement

Équipements, surfaces et plages d'ouverture

Type d'équipement	Nombre	Surface moyenne (en m²)	Ouverture hebdomadaire moyenne (en heures)
MTR	10	473	18:48
Bibliothèque structurante	3	253	16:00
Bibliothèque	35	168	11:57
Point lecture	70	64	5:56
Réseau	118	144	9:26

Surfaces, tous types de locaux confondus

Budgets d'acquisition, offre documentaire et résultats (inscrits et prêts de documents)

Type d'équipement	Budget moyen (en euros)	Dépenses par habitant (en euros)	Collection moyenne* (en nb de livres)	Nb d'inscrits pour 100 hab.	Nb moyen de prêts par inscrit (en nb de doc.)
MTR	14 436	2,52	19 389	13,1	22,2
Bibliothèque structurante	6 320	1,57	11 172	7,7	16,8
Bibliothèque	4 222	1,94	7 415	13,3	22,4
Point lecture	1 119	0,93	2 537	5,8	15,6
Réseau	3 781	1,96	6 056	11,7	21,0

* fonds propres et dépôts de la DLP

Nouvelle typologie des équipements de lecture publique

Le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD) et l'institut d'études de marché et de sondage TMO Régions ont procédé à la révision de la typologie des équipements de lecture publique. Publié le 17 février 2022, ce nouvel outil de classement doit permettre de prendre en compte l'évolution des bibliothèques au cours des dernières années (développement du numérique, des programmations culturelles, des activités de médiation, diversification des activités etc.).

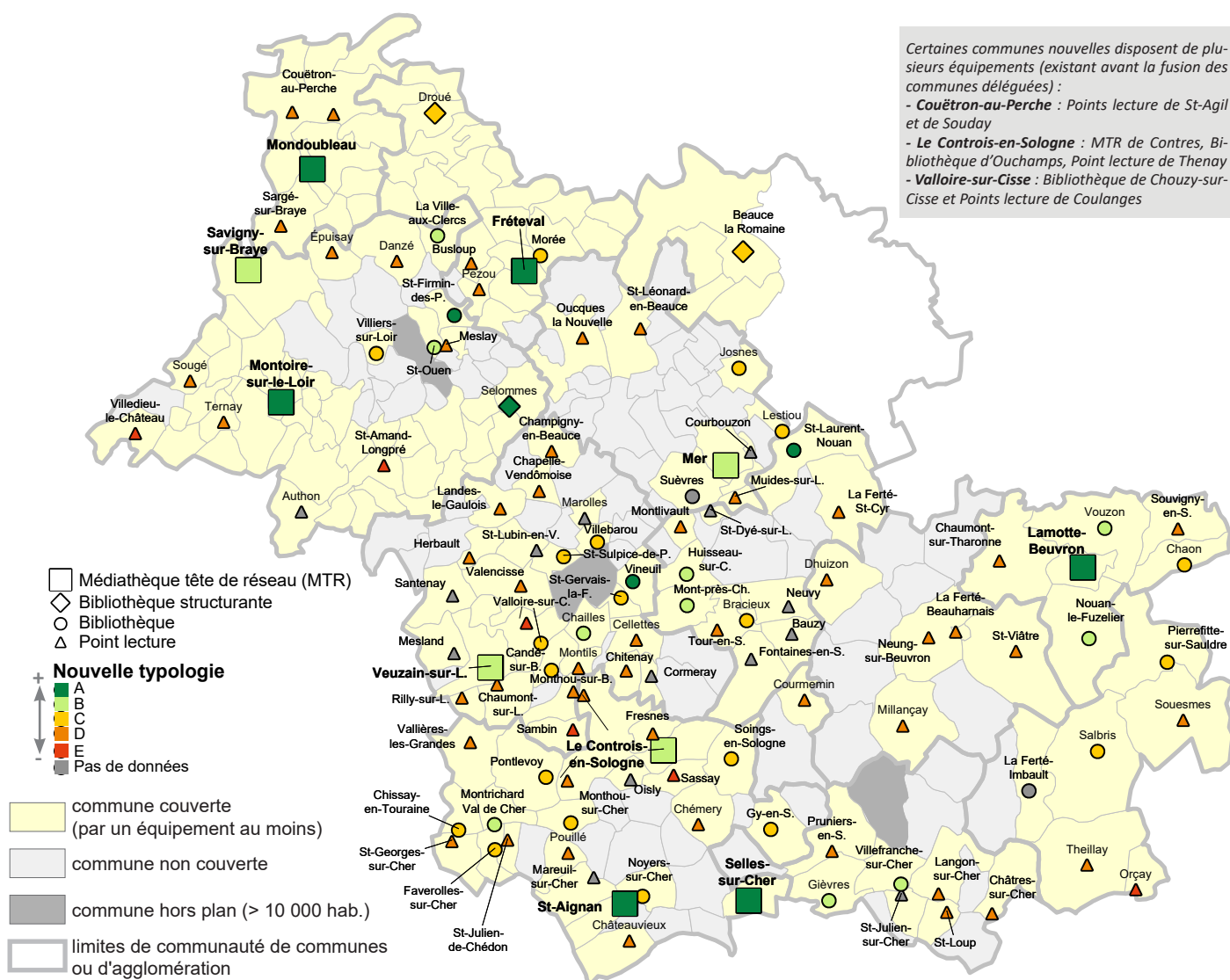
Limité à quatre auparavant (crédits d'acquisitions, horaires, personnel, surface), le nombre de critères est passé à neuf :

- Diversité de l'offre de collections ;
- Surface ;
- Qualification du personnel ;
- Variété des actions culturelles conduites au sein de l'établissement ;
- Dépenses documentaires pour 1 000 habitants ;
- Prêts (tous types de documents) pour 1 000 habitants ;
- Heures d'ouverture hebdomadaire ;
- Accès à Internet au sein de l'établissement ;
- Emprunteurs actifs pour 1 000 habitants.

A chaque critère correspondent des scores, servant ensuite, au moyen d'algorithmes, à classer les bibliothèques en cinq catégories, de A (situation la plus favorable) à E (la moins favorable).

Pour l'ABD, la nouvelle typologie, en prenant en compte une plus grande diversité de critères, « est plus représentative de l'activité et de l'offre de services des bibliothèques. Elle est ainsi plus adaptée à la description qualitative des établissements. »

Répartition des équipements du réseau de lecture publique fin 2021 (nouvelle typologie)



D'après source : Conseil départemental - DLP - réseau au 31/12/2021